

## LE CHÂTEAU

### Infos Pratiques

Distance	3,5 km
Durée (moyenne)	01h30
Niveau	Moyen
Dénivelé	150 m D+
Départ	PADERN
Typologie	boucle
Balisage	Blanc et rouge GR
Balisage	Jaune PR

## Votre itinéraire

**Étape 1** - Depuis le panneau de départ situé au centre du village à proximité du café des sports, prendre à droite de l'église, direction le château en suivant les balises blanc/rouge du Sentier Cathare / GR 367 (+ qq's balises jaunes). Vous évoluez dans les ruelles en chicane qui grimpent, vous passez devant la chapelle Saint Roch et empruntez un sentier monotrace qui vous amène jusqu'au château.

**Étape 2** - Profitez de la vue sur le Mont-Tauch et le village en contrebas. Pour continuer la boucle, laissez le sentier Cathare/GR367 qui descend sur la droite, pour suivre les balises jaunes du sentier qui grimpe, en face, dans la pinède. Ce joli sentier en sous-bois vous amène jusqu'au petit col du Pas de Massac (312 m), après l'avoir franchi vous arrivez sur un chemin.

**Étape 3** - Prenez-le à gauche. Vous montez progressivement et découvrez la vue sur la plaine de Tuchan et en fond, les falaises de Vingrau.

**Étape 4** - Vous arrivez à un croisement, laissez le petit sentier qui part à droite, restez sur le chemin principal qui amorce la descente vers le village.

**Étape 5** - Encore un croisement que vous prenez à gauche pour finir d'arriver dans le village.

## Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

## En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-chateau/>